JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7303696901

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

https://annonces-legales.actu.fr/a/7303696901

Cette annonce a été mise en ligne le **22 septembre 2022** sur **Actu.fr - Sables Vendee Journal**
Pour le département : **85 - VENDEE**

OCÉAN NOTAIRES & Conseils — Notaires de France

Notaires associés
Saint Jean de Monts – Noirmoutier en l'Ile
Saint Gilles Croix de Vie – Soullans

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 29 novembre 2021,
Monsieur Gérard Albert Valentin BOULLEVEAU, en son vivant Retraité, demeurant à SAINT-HILAIRE-DE-RIEZ (85270) 40 rue du Fenouil. Né à SAINT-DENIS (93200), le 23 octobre 1942. Divorcé de Madame Françoise Marie-Thérèse HENNEBELLE, suivant jugement rendu par le tribunal judiciaire de ANGERS (49000) le 7 mars 1988, et non remarié. Non lié par un pacte civil de solidarité. De nationalité Française. Résident au sens de la réglementation fiscale. Décédé à SAINT-HILAIRE-DE-RIEZ (85270) (FRANCE), le 14 mai 2022 a consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Lydia BRILLET,

Notaire Associée de la Société par Actions Simplifiée « OCEAN NOTAIRES & CONSEILS », titulaire d'un Office Notarial ayant son siège à SAINT JEAN DE MONTS (Vendée), 13 Boulevard Maréchal Juin, le 16 septembre 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Lydia BRILLET, notaire associée de la Société par Actions Simplifiée « OCEAN NOTAIRES & CONSEILS », titulaire d'un Office Notarial ayant son siège à SAINT JEAN DE MONTS, 13 boulevard du Maréchal Juin, référence CRPCEN : 85387, dans délai d'un mois à compter du 19 septembre 2022 correspondant à la date de réception de la copie authentique par le greffe du tribunal judiciaire de LES SABLES D'OLONNE.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis.

Maître Lydia BRILLET

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex